



RESSOURCES NATURELLES  
CONSOMMATION QUALITÉ DE L'EAU PAUVRETÉ DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE TAUX D'EMPLOIS CHANGEMENTS CLIMATIQUES  
ÉNERGIE ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES INDICE DE BIODIVERSITÉ  
DÉFO TRANSPORTS PUBLICS SANTÉ

CONSOMMA **Indicateurs** QUALITÉ DE L'EAU

# du développement durable

Atelier de réflexion et d'échange  
1<sup>er</sup> juin 2006  
Université Laval, Québec

RESSOURCES NATURELLES  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES  
ÉNERGIE  
DÉFORESTATION

DÉVELOPPEMENT HUMAIN

CLIMATIQUES PARTICIPATION CONSOMMATION  
QUALITÉ DE L'EAU ÉNERGIE CONSOMMATION  
QUALITÉ DE L'EAU INDICE DE BIODIVERSITÉ  
ESPÉRANCE DE VIE PAUVRETÉ

## Rapport synthèse Août 2006

POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES DÉFORESTATION ACCÈS AUX TRANSPORTS PUBLICS  
SANTÉ PUBLIQUE SYSTÈMES SOCIAUX CONSOMMATION PARTICIPATION  
CONSOMMATION QUALITÉ DE L'EAU PAUVRETÉ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RESSOURCES NATURELLES  
GOUVERNANCE ÉNERGIE ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES INDICE DE BIODIVERSITÉ  
DÉFORESTATION ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT SANTÉ PUBLIQUE REVENU PERSONNEL FORMATION

QUALITÉ DE L'EAU INDICE DE BIODIVERSITÉ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ESPÉRANCE DE VIE  
PAUVRETÉ CHANGEMENTS CLIMATIQUES ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES  
DÉFORESTATION ACCÈS AUX TRANSPORTS PUBLICS ÉDUCATION SANTÉ PUBLIQUE MODES DE PRODUCTIO  
ACCÈS AUX TRANSPORTS PUBLICS INDICE DE BIODIVERSITÉ  
MIGRATION RESSOURCES NATURELLES DÉVELOPPEMENT HUMAIN

DÉVELOPPEMENT HUMAIN FORMATION CONSOMMATION ÉMISSIONS DE  
POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES QUALITÉ DE L'EAU GESTION DU TERRITOIRE SAN

ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES PAUVRETÉ ÉNERGIE  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES ACCÈS AUX TRANSPORTS PUBLICS INDICE DE  
BIODIVERSITÉ MODES DE PRODUCTION QUALITÉ DE L'EAU RESSOURCES  
NATURELLES DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PARTICIPATION SANTÉ PUBLIQUE

CONSOMMATION QUALITÉ DE L'EAU PAUVRETÉ DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE ESPÉRANCE DE VIE CHANGEMENTS CLIMATIQUES  
ÉNERGIE ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES SYSTÈMES SOCIAUX  
GOUVERNANCE CAPACITÉ D'INNOVATION FORMATION



**Développement durable,  
Environnement  
et Parcs**



# **Atelier de réflexion et d'échanges sur les indicateurs de développement durable**

## **RAPPORT SYNTHÈSE**

Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Août 2006

Ce rapport a été préparé par Koassi d'Almeida et Mohamed Kouraichi Said-Hassani de l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société, sous la direction de Philippe Le Prestre, directeur de l'Institut, conjointement avec Dick McCollough du Bureau de coordination du développement durable du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

## TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction	4
2.	Allocution de M. <b>Léopold Gaudreau</b> , sous-ministre adjoint au développement durable, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec	5
3.	Résumé des présentations	5
3.1.	« Les indicateurs de développement durable en France », <b>Harold Levrel</b> , Université de Bretagne occidentale, France	6
3.2.	« Concevoir des systèmes d'indicateurs : expériences helvétiques, propositions québécoises », <b>Florent Joerin</b> , Université Laval	7
3.3.	« Le tableau de bord du Saguenay–Lac-Saint-Jean : démarche d'élaboration et commentaires », <b>Annie Brassard</b> , Centre québécois de développement durable	8
3.4.	« Réflexion sur les indicateurs », <b>Jason Boire</b> , Environnement Canada	8
3.5.	« Indicateurs de l'état de l'environnement, Ville de Montréal, 1999-2003 », <b>Danielle Lussier</b> , Ville de Montréal, et <b>André Porlier</b> , Conseil régional de l'environnement de Montréal	8
3.6.	« Hydro-Québec et les indicateurs de développement durable », <b>Guy Lefebvre</b> , Hydro-Québec	9
3.7.	« Experience in the elaboration and use of sustainable development indicators for the European Union », <b>Graham Lock</b> , Eurostat (cette présentation n'a pas eu lieu)	9
4.	Compte rendu des travaux en groupes et des échanges de la réunion plénière	10
4.1.	Les questions à approfondir	10
4.2.	Le résultat des travaux en groupes	11
5.	Conclusion	15
	Annexe	17
	Les présentations	17

## 1. Introduction

L'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société de l'Université Laval s'est joint au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec pour organiser un atelier d'échanges et de réflexion sur les indicateurs de développement durable. L'événement s'est tenu le 1<sup>er</sup> juin 2006 à la salle 2320 du pavillon Gene-H.-Kruger de l'Université Laval à Québec.

Cet atelier d'une journée avait comme premier objectif de réunir des experts afin de cerner les questions les plus pertinentes concernant l'élaboration des indicateurs de développement durable et de mettre en commun les leçons apprises au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre de tels indicateurs. Le second objectif visé consistait à réunir des ressources gouvernementales, universitaires et autres afin d'établir des liens en prévision des travaux à venir sur les indicateurs dans le cadre de la Loi sur le développement durable du Québec.

Le programme de l'atelier (en annexe) prévoyait, en matinée, de courtes présentations ciblant les principales difficultés éprouvées lors de l'élaboration et de l'utilisation d'indicateurs de développement durable, les solutions adoptées, les occasions de progrès rencontrées, les principaux défis à relever et les actions à venir. Les présentations ont porté sur des expériences internationales, nationales et locales, ainsi que sur une expérience d'entreprise gouvernementale. En après-midi, des travaux en groupes et des échanges en réunion plénière ont permis d'approfondir des questions soulevées lors des présentations de la matinée.

Le présent rapport synthèse fait état des résultats de cet atelier. Structuré en deux parties, il présente un résumé des différentes communications et un compte rendu des travaux en groupes et des échanges de la plénière.

## 2. Allocution de M. Léopold Gaudreau

Après les mots de bienvenue du directeur de l'Institut, M. Philippe Le Prestre, et de M. Michel Beaudouin, secrétaire de la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval, la journée a été ouverte par une allocution prononcée par M. Léopold Gaudreau, sous-ministre adjoint au développement durable du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

M. Léopold Gaudreau a rappelé le contexte immédiat de cet atelier. Le gouvernement du Québec a adopté, en avril 2006, la Loi sur le développement durable. Cette loi oblige le gouvernement à se doter d'une stratégie d'intervention qui établit la vision que le Québec veut se donner en matière de développement durable. Le Ministère est tenu de soumettre au gouvernement une première liste d'indicateurs au plus tard en 2008. M. Gaudreau a souligné que la Loi n'en précise ni la recette, ni les formules, ni les moyens. D'où l'importance de cet atelier, qui constituait une première étape dans le processus. Il a rappelé tout de même quelques critères fondamentaux à prendre en compte dans le choix des indicateurs. Ils doivent être évolutifs, adaptés aux objectifs et comparables à ce qui se fait ailleurs. Il a terminé son allocution en remerciant les organisateurs de l'atelier ainsi que tous les participants.

## 3. Résumé des présentations

Les présentations ont porté sur deux modèles européens (France et Suisse), un modèle canadien (Environnement Canada), un modèle régional (Centre québécois de développement durable), un modèle municipal (Montréal) et un modèle d'entreprise (Hydro-Québec).

Les intervenants ont été invités à venir présenter les leçons, heureuses ou malheureuses, apprises au fil de leur expérience d'élaboration et de mise en œuvre de leur système d'indicateurs, plutôt que de présenter leur système proprement dit.

Afin d'orienter les intervenants, un certain nombre de questions ciblées leur ont été fournies au préalable. L'encadré qui suit en énumère quelques-unes.

### Suggestions pour les intervenants

- 1- À partir de vos expériences ou des exemples de cas que vous avez connus, dites quelles ont été les principales difficultés éprouvées :
  - lors du choix de votre système d'indicateurs de développement durable;
  - concernant la responsabilité de concevoir et de gérer le système;
  - concernant la consultation et la participation des différents groupes (fonctionnaires, décideurs, grand public, etc.);
  - lors du choix des indicateurs (critères, nombre, etc.);
  - concernant la collecte et l'approbation des indicateurs;
  - concernant la diffusion et l'interprétation de la mesure des indicateurs.
- 2- Quelles solutions ont été adoptées pour faire face à ces problèmes?
- 3- Comment tenez-vous compte de la transversalité des indicateurs?
- 4- Quelles méthodes de diffusion des indicateurs privilégiez-vous? À quelle fréquence?
- 5- Comment conciliez-vous les différents types d'indicateurs de développement durable?
- 6- Quelles ont été les occasions de progrès rencontrées?
- 7- Quels sont vos principaux défis en matière d'indicateurs de développement durable?
- 8- Quelles sont vos prochaines étapes ou vos projets de développement en matière d'indicateurs de développement durable?
- 9- Dans quelle direction devrait-on orienter les activités de recherche sur les indicateurs de développement durable?

#### 3.1. « Les indicateurs de développement durable en France », Harold Levrel, Université de Bretagne occidentale, France

M. Levrel a exposé l'expérience française d'élaboration des indicateurs de développement durable. Cette expérience a été menée en deux phases, sur la base des travaux de la Commission du développement durable des Nations Unies et à l'initiative de l'Institut français de l'environnement. Dans la première phase (1996 à 2003), l'Institut, mandaté par le gouvernement français, a conçu de nombreux indicateurs de développement durable, dont le nombre a varié, passant de 307 en 2001 à 45 en 2003. Les participants

à ces travaux étaient des experts et des bureaux d'études qui ont adopté une approche intégrant des concepts transversaux (capital naturel critique, gestion patrimoniale, éco-efficacité, résilience, etc.).

Dans la deuxième phase (de 2003 à aujourd'hui), les travaux ont été exécutés dans le cadre de la stratégie nationale sur le développement durable placée sous la responsabilité du Centre d'analyse stratégique (anciennement Commissariat général du Plan). Cette fois, les ministères et les entreprises ont été appelés à collaborer. Ils ont adopté une approche par « piliers » environnementaux, économiques et sociosanitaires. Ces travaux ont permis de sélectionner 45 indicateurs, dont seule la moitié est comparable à ceux choisis préalablement par l'Institut.

Ces deux démarches ont connu des obstacles en matière de mise en œuvre, d'utilisation et de médiatisation des indicateurs, obstacles liés à un problème de fiabilité des données (manque de données, diversité des sources, etc.), au nombre élevé d'indicateurs (effet de saturation), au manque de hiérarchisation pour la prise de décision, à un phénomène de rejet de la part des utilisateurs ainsi qu'à des problèmes d'engagement politique.

Un certain nombre de solutions ont été suggérées concernant :

- ⊙ l'amélioration de la fiabilité des données ;
- ⊙ la responsabilité au sein d'un seul organisme ;
- ⊙ la facilité d'utilisation des indicateurs pour l'aide à la décision (identification d'indicateurs phares) ;
- ⊙ l'engagement politique par le biais d'une commission parlementaire.

### **3.2. « Concevoir des systèmes d'indicateurs : expériences helvétiques, propositions québécoises », Florent Joerin, Université Laval**

L'exposé de M. Joerin a porté sur les expériences helvétiques dans la mise en place des indicateurs de développement durable. Plusieurs démarches accomplies à différentes échelles ont été présentées : échelle locale (quartier de Genève), échelle régionale (canton de Genève) échelle nationale (le « système Monet » de la Confédération suisse). Pour chaque démarche, M. Joerin a présenté les points suivants :

- des points forts : tentative de proposer des indicateurs de développement durable, participation à une action internationale, réflexion sur la définition du concept, importance de l'approche participative, etc.;
- des limites : problèmes de maintenance, problème d'identification des utilisateurs, problème d'organisation des indicateurs, problème de communication et de visibilité, etc.;
- des apprentissages faits : redéfinition des indicateurs, réflexion sur leur rôle, leur organisation et leurs liens.

Enfin, M. Joerin a émis un certain nombre de propositions parmi lesquelles se retrouve l'importance de bien déceler les besoins, d'adopter une démarche participative et de concevoir un modèle systémique dans l'élaboration d'indicateurs de développement durable.

### **3.3. « Le tableau de bord du Saguenay–Lac-Saint-Jean : démarche d'élaboration et commentaires », Annie Brassard, Centre québécois de développement durable**

Mme Brassard a présenté les actions entreprises par le Centre québécois de développement durable en matière d'indicateurs de développement durable. Il s'agit d'un organisme régional qui développe des initiatives en développement durable pour les acteurs régionaux. Le Centre a élaboré un tableau de bord en la matière en adoptant une démarche participative. Cette approche a permis de mieux connaître les préoccupations des partenaires régionaux et de les intégrer dans la conception des indicateurs. La démarche a consisté à élaborer un cadre de référence, à cibler des objectifs, à collecter des indicateurs existants et à trouver des indicateurs potentiels.

Après consultation des acteurs, une quarantaine d'indicateurs ont été sélectionnés et diffusés en 2002. Un groupe de travail a été créé pour, notamment, réfléchir sur un processus d'agrégation des indicateurs. Le suivi de ce projet est limité principalement par son budget et par le changement des institutions administratives. Cependant, Mme Brassard a souligné qu'une des réussites du projet est qu'il a démontré son utilité auprès des acteurs régionaux.

### **3.4. « Réflexion sur les indicateurs », Jason Boire, Environnement Canada**

M. Boire a présenté la démarche d'élaboration des indicateurs d'environnement (2003) et de durabilité de l'environnement (2005) d'Environnement Canada.

Cette démarche se résume comme suit :

- Choix de critères de sélection;
- Réflexion sur les défis à relever (collecte des données, échelle, communication, vulgarisation, prise de décision, critères de développement durable, rétroaction, budget, etc.).

M. Boire a énuméré quelques solutions, notamment la hiérarchisation des indicateurs, l'approche écosystémique et la formulation d'objectifs nationaux. Les prochaines étapes pour Environnement Canada consisteront à renforcer le partenariat, à mieux prendre en compte les dimensions du développement durable et à relever les lacunes de la démarche.

### **3.5. « Indicateurs de l'état de l'environnement, Ville de Montréal, 1999-2003 », Danielle Lussier, Ville de Montréal, et André Porlier, Conseil régional de l'environnement de Montréal**

Les deux intervenants ont présenté la démarche d'élaboration des indicateurs de l'état de l'environnement de la Ville de Montréal. Ce projet s'insère dans le processus de mise en œuvre du Plan stratégique de la Ville. La réalisation du Plan stratégique se fait sur la base d'une large concertation avec des acteurs privés, publics et associatifs (80 partenaires concernés). Elle comporte deux phases : 2005-2006 et 2006-2009. Ce plan énonce dix orientations, dont quatre prioritaires. Les indicateurs sélectionnés reflètent ces quatre orientations prioritaires.

La mise en place des indicateurs a été confiée au Conseil régional de l'environnement de Montréal. Un comité de pilotage a été constitué. La démarche a consisté à réfléchir sur les types d'indicateurs, les critères de sélection et la méthode de collecte et de diffusion des données.

Deux types d'indicateurs ont été retenus : indicateurs de l'état de l'environnement (20 indicateurs sélectionnés) et indicateurs d'actions (62 indicateurs sélectionnés).

Un certain nombre de défis restent cependant à relever, notamment choisir de bons indicateurs de développement durable sensibles à court terme et maintenir les ressources nécessaires pour le suivi.

### **3.6. « Hydro-Québec et les indicateurs de développement durable », Guy Lefebvre, Hydro-Québec**

M. Lefebvre a présenté l'évolution des progrès d'Hydro-Québec relativement à la reddition de compte en matière de performance environnementale depuis 1995. Il a rappelé que la société a intégré l'ensemble des pôles de développement durable dans ses rapports annuels dès 2001. Depuis 2002, son rapport sur le développement durable s'inspire des lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI). Le rapport sur le développement durable est vérifié par une firme externe indépendante. M. Lefebvre a souligné plusieurs avantages de cette initiative, parmi lesquels la comparabilité avec d'autres entreprises dans le monde, ce qui renforce la crédibilité de la société. Cependant, quelques limites ont été constatées, dont l'existence d'indicateurs difficiles à mettre en application chez Hydro-Québec et la nécessité de déployer des efforts importants.

### **3.7. « Experience in the elaboration and use of sustainable development indicators for the European Union », Graham Lock, Eurostat**

M. Lock n'a pas pu être présent à l'atelier, mais a fait parvenir une communication qui a été distribuée aux participants. Sa présentation n'a donc pas été le sujet de débats lors de la réunion plénière.

Dans son texte, M. Lock décrit l'expérience de l'élaboration et de l'utilisation des indicateurs de développement durable dans l'Union européenne. Il divise sa présentation en différentes parties telles que le cadre général, la stratégie européenne et les leçons tirées de cette expérience.

Il rappelle que cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 21 et du plan d'action de Johannesburg. En effet, le chapitre 40 de l'Agenda 21 appelle les pays et la communauté internationale à mettre en place des indicateurs de développement durable. Selon la Commission du développement durable des Nations Unies, « les indicateurs de développement durable sont indispensables pour renforcer l'orientation vers le développement durable et assister les décideurs, à tous les niveaux, dans l'adoption des politiques nationales de développement durable ».

M. Lock a rappelé l'expérience des travaux effectués par la Commission du développement durable sur les indicateurs de développement durable et précisé que, depuis 1993, Eurostat (direction de la Commission européenne responsable des statistiques) appuie ces efforts. Ces indicateurs ont été initialement élaborés autour des quatre « piliers » (économique, social, environnemental et institutionnel) et selon le cadre « force motrice-état-réponse (Driving Force-State-Response) ». Une première liste de 132 indicateurs a été testée à l'initiative de la Commission du développement durable entre 1996 et 1999, afin de mesurer le progrès en matière de développement durable dans diverses régions. Le résultat de ce test a permis à la Commission de conclure que les indicateurs doivent s'adapter aux spécificités, aux priorités et aux circonstances particulières de chaque pays. Il a été également stipulé que les indicateurs devraient être bâtis sur la base de thèmes et de sous-thèmes, au lieu d'utiliser le cadre DSR (Driving Force-State-Response). Compte tenu de ces conclusions, les Nations Unies ont révisé la liste des indicateurs, qui est passée à 59 indicateurs structurés davantage autour de thèmes. Eurostat, pour sa part, a effectué

une seconde compilation sur cette même base, qui a permis de retenir 63 indicateurs, dont plusieurs sont identiques à ceux des Nations Unies. À la suite de cette seconde publication d'indicateurs, l'Union européenne a adopté une stratégie de développement durable. L'adoption de cette stratégie devait conduire à la mise en place d'indicateurs adaptés à la particularité de l'Union européenne. Cependant, un double questionnement s'est imposé. Le premier concernait la mesure de l'indicateur, et le deuxième portait sur comment structurer des indicateurs qui prennent en compte les préoccupations des utilisateurs ciblés. Dans les réponses apportées à ces questions, il a été recommandé que les indicateurs reflètent les principes et les objectifs fixés par la stratégie de développement durable de l'Union européenne ainsi que le modèle retenu par les Nations Unies. Les indicateurs devraient donc être organisés selon des thèmes afin qu'ils soient facilement compréhensibles pour les décideurs.

Pour terminer, M. Lock décrit la démarche de mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne, notamment les thèmes retenus pour la mise en place des indicateurs. Enfin, il fait ressortir les leçons tirées de cette expérience, parmi lesquelles l'importance du « timing » et de l'acceptation et de la validation par la majorité des partenaires. Il conclut son texte en mettant en évidence les aspects auxquels on doit accorder plus d'attention, notamment le problème de l'accessibilité des données, la méthode de mesure ainsi que le cadre conceptuel de base de la stratégie de développement durable et des indicateurs.

## 4. Compte rendu des travaux en groupes et des échanges de la plénière

### 4.1. Les questions à approfondir

Les travaux en groupes visaient à favoriser un échange de vues sur des questions inspirées des présentations et des discussions en assemblée plénière. Ces échanges ont tourné autour des sept questions suivantes.

#### Questions approfondies lors des travaux en groupes

- 1- Sur quelles bases peut-on conclure qu'un indicateur ou un système d'indicateurs a rempli son mandat ou joué son rôle?
- 2- Comment détermine-t-on les besoins en indicateurs?
- 3- Comment articuler les différentes échelles (temporelles, territoriales, etc.)?
- 4- Qu'est-ce qu'un mauvais indicateur?
- 5- Quels acteurs devrait-on engager dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'interprétation des indicateurs? Qui engager pour que les indicateurs eux-mêmes soient durables?
- 6- Comment gérer la tension entre les aspects, ou fonctions, politiques et scientifiques des indicateurs?
- 7- Question transversale : Quelles devraient être les priorités de recherche? Que voudrions-nous savoir?

Six groupes de travail ont été constitués (groupes A à F). Les questions 1 à 6 ont chacune été traitées par deux groupes de travail distincts. La question 7 a été débattue par l'ensemble des groupes. Les questions ont été réparties comme suit :

Groupes A et D : questions 1, 2, 7      Groupes B et E : questions 3, 4, 7  
Groupes C et F : questions 5, 6, 7

## 4.2. Le résultat des travaux en groupes

Nous présentons ici les principaux éléments discutés, pour chaque question, par les groupes de travail. Il ne s'agit pas de consensus ni de décisions.

### - Question 1 :

***Sur quelles bases peut-on conclure qu'un indicateur ou un système d'indicateurs a rempli son mandat ou joué son rôle?***

Un système d'indicateurs doit permettre d'atteindre les objectifs préétablis ainsi que la rétroaction. Il doit également permettre une comparaison avec d'autres systèmes et répondre aux besoins de la société. Le système doit être établi sur la base d'un consensus. Un système d'indicateurs qui remplit son rôle doit aussi être utilisé en reddition de compte, être crédible et indépendant vis-à-vis des politiques et se baser sur des fondements scientifiques.

Lors des débats sur cette question, certains ont fait remarquer que :

- ce n'est pas l'indicateur qui fait la rétroaction;
- la rétroaction peut mettre du temps à s'effectuer (par exemple dix ans), mais doit susciter un débat public;
- on devrait s'interroger sur l'utilité d'un indicateur neutre, c'est-à-dire un indicateur qui n'a pas d'influence politique ou conceptuelle.

### - Question 2 :

***Comment détermine-t-on les besoins en indicateurs?***

Les représentants des groupes ont souligné l'importance de déterminer les besoins à partir des objectifs établis par consensus. Ils ont noté également qu'il faut déterminer clairement ce qu'on veut mesurer et concilier l'interprétation des mesures avec la réalité de vie des citoyens. L'indicateur devrait répondre à des besoins exprimés par la société. Il est essentiel de prendre en compte les grandes problématiques reconnues (ex. : gaz à effet de serre). Selon un des groupes de travail, il est également important de savoir qu'un besoin peut être modeste (ex. : récupération des matières résiduelles) et qu'un tel besoin permet de raffiner des objectifs.

### - Question 3 :

***Comment articuler les différentes échelles (temporelles, territoriales, etc.)?***

Les réflexions des différents groupes ont souligné qu'il était important de bien préciser sur quelle échelle on se situe (territoriale, régionale, nationale, internationale) et de tenir compte de ses spécificités dans l'analyse de l'indicateur. L'interprétation d'un même indicateur peut varier selon l'échelle. Ainsi, dans une

démarche d'élaboration d'indicateurs, on pourrait penser à des indicateurs « tronc commun » à l'échelle nationale et à des indicateurs régionaux. L'aspect temporel doit être pris en compte. En effet, il est important d'avoir des indicateurs mesurables à court terme et d'autres à long terme.

Lors du débat, un participant a demandé s'il y avait eu une réflexion sur des indicateurs communs à toutes les échelles. La réponse donnée a été qu'il est plutôt nécessaire d'avoir de la souplesse pour s'adapter aux échelles, mais que les objectifs doivent être communs. Cette réponse a été approuvée par plusieurs autres participants, qui ont soutenu qu'il faut prendre en compte la notion d'« échelle » dans l'interprétation d'un même indicateur et que chaque indicateur doit se décliner en fonction des différentes échelles.

Un des groupes a déclaré qu'au point de vue temporel, il est important de tenir compte de la fréquence de communication des données. En effet, le moment où l'on obtient les données n'est pas forcément le moment opportun pour les diffuser.

#### **- Question 4 :**

##### ***Qu'est-ce qu'un mauvais indicateur?***

Les groupes de travail ont énuméré un certain nombre de critères pour reconnaître un mauvais indicateur. C'est un indicateur qui :

- ne permet pas de prendre une bonne décision;
- n'évolue pas;
- ne répond pas à un besoin;
- n'a pas d'acceptabilité et ne suscite pas de consensus;
- n'est pas comparable;
- exige beaucoup de ressources;
- laisse le champ libre à diverses interprétations.

Lors des débats, un participant a souligné qu'un indicateur qui correspond à un problème important ne peut être abandonné à cause d'un coût élevé, en donnant l'exemple de l'indicateur sur les émissions de gaz à effet de serre.

D'autres groupes de travail sont intervenus en posant la question suivante : est-ce qu'un indicateur qui n'a pas fait l'objet de consultations ou d'un consensus est un indicateur qui ne fait pas consensus? Est-ce que cela veut dire que tout le monde doit approuver l'indicateur?

Un participant a répondu à cette question en mentionnant que faire l'objet d'un consensus, pour un indicateur, ne veut pas dire que tout le monde l'approuve formellement, mais plutôt que l'indicateur en question ne crée pas de lutte entre les acteurs concernés.

#### **- Question 5 :**

##### ***Quels acteurs devrait-on engager dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'interprétation des indicateurs? Qui engager pour que les indicateurs eux-mêmes soient durables?***

L'importance d'engager plusieurs acteurs pour l'élaboration et la mise en œuvre des indicateurs a été démontrée. Les groupes ont nommé trois types d'acteurs : les fournisseurs de données, les utilisateurs (ex. : les ministères) et les organisations non gouvernementales. De plus, la mise en place d'un comité

de coordination composé des différents acteurs a été recommandée. Ce comité, formé de représentants ministériels, de scientifiques, de groupes d'intérêts et de décideurs, pourrait animer ou superviser les travaux d'élaboration des indicateurs. Ces travaux seraient effectués par des groupes d'experts spécialistes de chaque domaine étudié, sous la direction du ministère responsable de l'indicateur. Cependant, il est important d'avoir une base. Il s'agit de disposer au préalable d'une stratégie et d'un plan d'action. Un des participants a souligné l'importance de compter le monde municipal parmi les acteurs principaux.

Quant à l'interprétation des indicateurs, les groupes ont recommandé de confier cette tâche au commissaire au développement durable ou à l'Assemblée nationale. Certains s'interrogent sur le risque de subordonner cet exercice à des considérations politiques. Selon un groupe de travail, l'interprétation peut aussi être assurée par le comité de coordination.

**- Question 6 :**

***Comment gérer la tension entre les aspects, ou fonctions, politiques et scientifiques des indicateurs?***

Les groupes de travail proposent d'établir une plate-forme de valeurs communes et des objectifs. Ils soulignent l'importance de trouver une valeur (ou interprétation) positive aux résultats négatifs (ex. : le résultat permet des apprentissages, de tirer des leçons, des mesures d'amélioration, etc.).

Lors des débats, un des groupes a suggéré qu'il faudrait assurer la pérennité financière et scientifique de la structure responsable des indicateurs et la tenir aussi loin possible des considérations politiques. En guise de réponse, un autre groupe a souligné qu'en matière de développement durable, il y a des décisions qui reviennent aux décideurs et d'autres, aux scientifiques.

**- Question 7 (transversale) :**

***Quelles devraient être les priorités de recherche? Que voudrions-nous savoir?***

Les principaux éléments qui ressortent des discussions sont :

- axer la recherche sur les besoins d'indicateurs des communautés;
- mettre en évidence les effets locaux, qui touchent l'environnement immédiat de la communauté;
- intégrer la notion d'indice, de mise en relation des indicateurs;
- définir les paramètres importants en fonction des objectifs essentiels;
- distinguer les aspects positifs des mauvais résultats.

L'importance d'adopter une démarche consensuelle, même si elle doit prendre du temps, dans l'élaboration et l'utilisation des indicateurs a été évoquée en assemblée plénière.

**Tableau synthèse des éléments de réponse suggérés  
 lors des travaux en groupes**

Questions	Éléments de réponse
<p><b>Question 1 :</b></p> <p><i>Sur quelles bases peut-on conclure qu'un indicateur ou un système d'indicateurs a rempli son mandat ou joué son rôle?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permet l'atteinte des objectifs préétablis.</li> <li>- Permet la rétroaction.</li> <li>- Démontre une action accrue en faveur du développement durable.</li> <li>- Permet la comparaison avec d'autres systèmes.</li> <li>- Répond aux besoins de la société.</li> <li>- Est établi sur une base consensuelle.</li> <li>- Est utilisable en reddition de compte.</li> <li>- Est crédible et indépendant vis-à-vis des politiques.</li> <li>- Permet l'application de la méthode scientifique.</li> </ul>
<p><b>Question 2 :</b></p> <p><i>Comment détermine-t-on les besoins en indicateurs?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir des objectifs essentiels établis par consensus.</li> <li>- À partir des besoins exprimés par la société.</li> <li>- À partir des grandes problématiques reconnues.</li> </ul>
<p><b>Question 3 :</b></p> <p><i>Comment articule-t-on les différentes échelles (temporelles, territoriales etc.)?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En tenant compte des spécificités de l'échelle dans l'analyse de l'indicateur.</li> <li>- En étant souple dans l'adaptation aux échelles.</li> <li>- En établissant des objectifs communs, quelle que soit l'échelle.</li> </ul>
<p><b>Question 4 :</b></p> <p><i>Qu'est-ce qu'un mauvais indicateur?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- N'a pas d'acceptabilité et ne suscite pas de consensus.</li> <li>- Ne répond pas à un besoin.</li> <li>- Ne permet pas de prendre une bonne décision.</li> <li>- N'évolue pas.</li> <li>- N'est pas comparable.</li> <li>- Est coûteux.</li> <li>- Est sujet à diverses interprétations.</li> </ul>
<p><b>Question 5 :</b></p> <p><i>Quels acteurs devrait-on engager dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'interprétation des indicateurs? Qui engager pour que les indicateurs eux-mêmes soient durables?</i></p>	<p><b>À l'élaboration :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plusieurs acteurs</li> <li>- Comité de coordination mis en place expressément</li> </ul> <p><b>À la mise en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournisseurs de données</li> <li>- Utilisateurs (ministères, agences, municipalités, etc.)</li> </ul> <p><b>À l'interprétation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le commissaire au développement durable</li> <li>- L'Assemblée nationale</li> <li>- Le comité de coordination</li> </ul>

<b>Question 6 :</b> <i>Comment gérer la tension entre les aspects, ou fonctions, politiques et scientifiques des indicateurs?</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Établir une plate-forme de valeurs communes et d'objectifs à atteindre.</li><li>- Trouver une valeur positive aux résultats négatifs.</li><li>- Prendre en considération le fait que les décisions sont prises autant par les décideurs que les scientifiques.</li></ul>
<b>Question 7 (transversale) :</b> <i>Quelles devraient être les priorités de recherche? Que voudrions-nous savoir?</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Recherche axée sur les besoins en indicateurs des communautés.</li><li>- Élaboration d'indicateurs portant sur les effets locaux, touchant l'environnement immédiat de la communauté.</li><li>- Intégration de la notion d'indice et mise en relation des indicateurs.</li><li>- Analyse des paramètres importants en fonction des objectifs.</li><li>- Analyse des aspects positifs des mauvais résultats.</li><li>- Recherche sur la démarche consensuelle dans l'élaboration et l'utilisation des indicateurs.</li></ul>

## 5. Conclusion

L'atelier a permis aux participants de mettre en commun des expériences diverses – locales, régionales, nationales et internationales – en matière d'élaboration et de suivi d'indicateurs de développement durable. Ces expériences démontrent que toutes les démarches adoptées présentent aussi bien des forces que des faiblesses.

Les points forts sont essentiellement la volonté d'investir dans le développement durable, l'effort de proposer des indicateurs, de les tester, ainsi que le fait de tirer des leçons de l'expérience pour s'améliorer. Les faiblesses apparaissent au niveau de la clarification des objectifs visés, du choix des utilisateurs cibles, de l'accessibilité, de la collecte et de la gestion des données, de l'organisation du système d'indicateurs ainsi que de la coordination.

Un point commun à toutes les expériences présentées est qu'il en ressort la nécessité d'assurer le plus possible une couverture équilibrée des dimensions environnementale, sociale et économique du développement durable dans le système d'indicateurs, dans le contexte d'une démarche participative. Les leçons tirées de ces travaux et les apprentissages faits permettront au gouvernement du Québec de mieux concevoir une approche efficace et dynamique dans la planification stratégique du développement durable et dans la sélection d'indicateurs de développement durable. L'atelier fut également l'occasion pour les participants d'échanger des renseignements et d'établir des contacts en prévision des travaux à venir dans le cadre de la Loi sur le développement durable du Québec.

Cet atelier a permis également de déterminer les principaux points qui doivent être pris en compte dans une telle démarche.

### Des éléments importants à prendre en compte

- Le cadre conceptuel de la stratégie de développement durable et des indicateurs
- Les questions à se poser et les défis à relever
- Les apprentissages nécessaires pour l'ajustement et l'amélioration du système
- La pérennité du système
- L'intégration dans le processus décisionnel
- Les liens entre les indicateurs et l'interprétation du développement durable
- L'organisation du système d'indicateurs
- L'articulation des différentes échelles (temporelles, territoriales, etc.)
- L'adéquation entre le système et les besoins exprimés par la société
- La communication
- Le processus de coordination
- L'importance de la dimension politique
- L'engagement de la société civile

La recherche devrait accorder une attention particulière à la façon dont les processus d'élaboration et de mise en œuvre des indicateurs de développement durable peuvent refléter la diversité de ces éléments.